

"83.1. Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école.

2025-2026

L'école :	<u>St Paul</u>	Partagé avec le conseil d'établissement	<u>30 avril 2026</u>
Directeur / Directrice	<u>Lynn Neveu</u>	Partagé avec les enseignants et personnel scolaire	<u>22 avril 2026</u>
		Partagé avec les parents	<u>Mai 2026</u>
		Soumis au directeur des services pédagogiques et au directeur général	<u>9 mai 2026</u>

Priorités du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Nos priorités en matière d'ABAV comprennent un engagement soutenu et stratégique envers des pratiques préventives qui favorisent la santé mentale et le bien-être des élèves, réduisent le stress et l'anxiété, et diminuent l'intimidation et la violence dans notre école.

À l'école St. Paul, nous continuerons de mettre l'accent sur l'intervention précoce et des mesures proactives visant à développer chez nos élèves la capacité de reconnaître et de gérer leurs émotions, de s'autoréguler, de participer efficacement à la résolution de conflits et d'assumer la responsabilité de leurs actions en comprenant les répercussions de celles-ci sur les autres.

Ces mesures comprennent diverses activités, ateliers et interventions, y compris des pratiques réparatrices ainsi que des occasions d'apprentissage socio émotionnel. Au cœur de ces pratiques se trouve l'importance de bâtir des relations et d'adopter des approches axées sur les solutions comme facteurs clés pour promouvoir des comportements positifs.

Nous poursuivrons également la mise en œuvre d'une ressource cohérente et harmonisée destinée à tous les intervenants, qui définira clairement les comportements attendus dans tous les contextes, à l'aide d'affirmations positives et de valeurs fondamentales communes. Cette ressource d'intervention comportementale s'appuie sur notre matrice des comportements et des attentes fondées sur nos valeurs.

Les actions / initiatives à maintenir ou abandonner (mesure 2 du plan de lutte)

Communication de nos politiques, valeurs, normes et attentes (À maintenir)

- ♣ Le code de conduite est distribué à tous les élèves et révisé avec eux au début de l'année scolaire;
- ♣ Notre matrice scolaire est distribuée à tous les élèves et révisée avec eux au début de l'année scolaire. Nos valeurs fondamentales et nos attentes à l'échelle de l'école sont renforcées quotidiennement;
- ♣ Notre plan ABAV, le code de conduite et la matrice scolaire sont accessibles sur le site Web de l'école.

Matrice de comportement à l'échelle de l'école (À maintenir)

Notre matrice scolaire présente nos quatre valeurs et les attentes comportementales dans tous les contextes de l'école.

Communication de nos politiques, valeurs, normes et attentes (À maintenir)

- ♣ Le code de conduite est distribué à tous les élèves et révisé avec eux au début de l'année scolaire;
- ♣ Notre matrice scolaire est distribuée à tous les élèves et révisée avec eux au début de l'année scolaire. Nos valeurs

fondamentales et nos attentes à l'échelle de l'école sont renforcées quotidiennement;

- ♣ Notre plan ABAV, le code de conduite et la matrice scolaire sont accessibles sur le site Web de l'école.

Matrice de comportement à l'échelle de l'école (À maintenir)

Notre matrice scolaire présente nos quatre valeurs et les attentes comportementales dans tous les contextes de l'école.

- ♣ Présenter, enseigner explicitement et renforcer nos attentes à l'échelle de l'école;
- ♣ Annonces matinales renforçant nos valeurs fondamentales et nos attentes comportementales;
- ♣ Assemblées par niveau renforçant nos quatre valeurs fondamentales (à St. Paul, nous prenons soin des autres, de notre école, de nous-mêmes et de l'apprentissage);
- ♣ Nos pratiques d'intervention comportementale à l'échelle de l'école s'appuient sur notre matrice scolaire.

Tableau des niveaux de voix à l'échelle de l'école (À maintenir)

Notre tableau des niveaux de voix favorise un environnement d'apprentissage calme, bienveillant et sécuritaire.

- ♣ Présenter, enseigner explicitement et renforcer nos attentes concernant les niveaux de voix;
- ♣ Annonces matinales renforçant ces attentes.

Système de renforcement des comportements positifs (À maintenir)

- ♣ Des billets « Élève étoile » seront remis aux élèves qui démontrent des comportements positifs reflétant nos valeurs fondamentales;
- ♣ Les comportements positifs seront renforcés par des tirages de récompenses liés aux billets « Élève étoile ».

Prévention de l'intimidation et de la violence (À maintenir)

- ♣ Activités de prévention offertes par des conférenciers invités et des professionnels;
- ♣ Activités et projets en classe;
- ♣ Assemblées par niveau; éducation au développement du caractère;
- ♣ Éducation à l'autorégulation;
- ♣ Leçons explicites sur l'utilisation des jeux extérieurs, offertes en éducation physique et par les techniciens en éducation spécialisée;
- ♣ Éducation à la citoyenneté numérique pour tous les élèves de la 3e à la 6e année.

Pratiques réparatrices (À maintenir)

Les pratiques réparatrices sont utilisées comme principal moyen de gestion des conflits en favorisant l'empathie, le développement des relations et la réparation des torts.

Les élèves sont dirigés vers notre matrice afin d'ancrer les interventions dans des moments d'apprentissage, les amenant à réfléchir à leurs choix et à ce qu'ils auraient pu faire autrement.

Développement de la communauté (À maintenir)

Des pratiques axées sur le développement des relations sont utilisées de façon proactive pour favoriser des liens positifs et bâtir un sentiment de communauté. Ces pratiques, telles que les cercles, servent également à gérer les conflits dans un climat de sécurité, de respect et d'équité.

Offrir aux élèves plus âgés des occasions de participer à des projets communautaires favorisant la conscience sociale et l'empathie.

Soutien des techniciens en comportement (À maintenir)

- ♣ Travailler avec les élèves ayant des besoins pour améliorer les habiletés prosociales, la gestion de la colère, l'autorégulation et la résolution de conflits;
- ♣ Mettre en œuvre le programme « Zones de régulation » pour l'autorégulation;
- ♣ Offrir du soutien en gestion du stress et de l'anxiété aux élèves dans le besoin.

Perfectionnement professionnel (À maintenir)

Apprentissage socioémotionnel

L'apprentissage socioémotionnel (ASE) est le processus par lequel une personne acquiert et applique les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour développer une identité saine, gérer ses émotions, atteindre des objectifs personnels et collectifs, faire preuve d'empathie, établir et maintenir des relations positives, et prendre des décisions responsables et bienveillantes.

Au cours d'une série d'ateliers cette année, l'ensemble du personnel enseignant a exploré les cinq compétences de l'ASE afin d'intégrer efficacement ces notions essentielles dans les pratiques pédagogiques quotidiennes.

Soutien (À maintenir)

- ♣ Formation et soutien continu pour le personnel;
- ♣ Soutien continu de l'équipe du climat scolaire du SWLSB;
- ♣ Soutien continu de notre animatrice de vie spirituelle, Cheryl Smith-Debanne.

Actions

Nous concentrerons nos actions sur des pratiques de prévention, des initiatives de bien-être et des interventions comportementales positives qui renforcent les relations au sein de notre communauté scolaire et qui priorisent l'apprentissage socioémotionnel, les pratiques réparatrices et les interventions axées sur les solutions.

Nous continuerons à trouver des moyens de promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion, ainsi que de renforcer l'autonomie et la voix des élèves.

Apprentissage socioémotionnel

Nous poursuivrons le développement de notre capacité professionnelle à comprendre et à mettre en œuvre les cinq compétences de l'apprentissage socioémotionnel dans nos pratiques pédagogiques quotidiennes, tout en développant notre capacité à utiliser des approches axées sur les solutions en intervention comportementale.

Engagement et motivation des élèves

Nous mettrons l'accent sur le développement des compétences du personnel enseignant afin d'offrir aux élèves des occasions d'apprentissage rigoureuses, dans le but d'accroître leur engagement et leur motivation, et de favoriser la valorisation de la réussite scolaire.

Leadership partagé et voix des élèves (À maintenir)

- ♣ L'équipe de leadership de la cour d'école anime des jeux coopératifs et facilite des stratégies de résolution de conflits auprès des élèves de 1re et 2e année;
- ♣ Création d'un groupe de travail d'élèves afin d'intégrer leur voix à nos efforts visant à réduire l'intimidation et la violence, ainsi qu'à diminuer le stress et l'anxiété.

Les actions / initiatives à maintenir ou abandonner pour la section des VACS (violences à caractère sexuel)

L'infirmière du CISSS offre une présentation annuelle aux élèves de 4e et 5e année.

Les actions / initiatives à maintenir ou abandonner pour l'intimidation ou violence basée sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale

Les actions / initiatives à développer pour l'an prochain

Célébrer les différences par le biais d'événements tels que le Mois de l'histoire des Noirs et des fêtes autres que celles du calendrier chrétien.

